* 56154 C.2

DIVISION DE L'INDUSTRIE
Enquête mensuelle sur les industries manufacturières

L'INDUSTRIE DU MEUBLE ET DES ARTICLES D'AMEUBLEMENT AU CANADA DEPUIS 1985

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JAN 11 1994
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Par Lise Chapados
7 mai 1993

Table des matières

Remerciement ii

INTRODUCTION 1

ANALYSE DES VARIABLES 2
- Taux d'utilisation de capacité 2
- Livraisons manufacturières et ventes de commerce de détail 2
- Mises en chantier 4
- Emploi 4
- Le nombre d'établissements 6
- L'importation et l'exportation 7
- Dépenses d'immobilisations et de réparations 8
- Bénéfice d'exploitation 9

CONCLUSION 10

Note 12

Graphiques et tableaux 13

A corriger la table des matières et les notes en bas de pages.

Remerciement

Je remercie tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce rapport. J'assume l'entière responsabilité de ce rapport. Si vous avez des questions concernant ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec moi. Bonne lecture!

INTRODUCTION

La structure de l'industrie du meuble et des articles d'ameublement

D'après la classification Type des industries 1980, l'industrie manufacturière du meuble et des articles d'ameublement (I.M.M.A.A.) est divisée en trois sous-groupes industriels[1]:

1- industrie des meubles de maison;
(divisée en trois classes industrielles)

2- industrie des meubles de bureau;
(divisée en deux classes industrielles)

3- autres industries de meubles et d'articles d'ameublement.
(divisées en trois classes industrielles)

L'industrie manufacturière du meuble et des articles d'ameublement occupe un pourcentage de 1.30%[2] des livraisons manufacturières canadiennes en 1992. L'industrie du meuble de maison est le principal secteur d'activité de cette industrie, elle occupe, en 1992, 40.4%[3] des livraisons de l'industrie du meuble et des articles d'ameublement. On retrouve en second lieu le secteur

---

[1]voir page 13 pour plus de renseignements sur la classification industrielle de cette industrie.

[2]% calculé à partir des données désaisonnalisées de l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières.

[3]% calculé à partir des données brutes de l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières.

des autres industries de meubles et d'articles d'ameublement (35.7%[2]) et finalement le secteur des meubles de bureau avec 23.9%[2].

L'Ontario et le Québec sont les principales provinces productrices de meubles et d'articles d'ameublement. En 1992, ces deux provinces occupaient 82.7%[3] (Québec 33.3% et Ontario 49.4%) des livraisons de l'industrie manufacturière du meubles et d'articles d'ameublement.

Cette industrie n'est pas l'une des plus importantes au Canada, malgré cela, plusieurs personnes la considèrent comme étant une industrie indicatrice de l'économie canadienne.

C'est l'une des raisons qui nous a incité à regarder de plus près ce qui se passe au niveau de cette industrie, d'en dégager quelques variables essentielles et de procéder à une analyse plus approfondie de ces variables.

ANALYSE DES VARIABLES

Taux d'utilisation de capacité

Le taux d'utilisation de capacité de l'industrie du meuble et d'articles ameublement (tableau 1) entre le premier trimestre de l'année 1985 et le dernier trimestre de l'année 1989 oscille entre un taux de 74.9% (taux le plus bas) et de 88.8% (taux

---

2

[3] % calculé à partir des données brutes de l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières.

le plus haut). De 1985 à 1989, le taux d'utilisation de capacité est demeuré relativement stable et est demeuré au-dessus des 75%. Depuis le début de la présente décennie, le taux de capacité de cette industrie est passé en dessous du seuil des 75%. On observe cependant pour l'année 1992 une augmentation dans le taux d'utilisation de capacité. Malgré cela, le taux d'utilisation de capacité est encore inférieur à ceux enregistrés dans les années antérieures.

Livraisons manufacturières et ventes de commerce de détail

Les taux d'utilisation de capacité observés ci-haut ne sont pas étonnants si on examine les valeurs des livraisons manufacturières et celles des ventes de commerce de détail[4] de cette industrie (graphique 1). A partir de l'année 1985, les valeurs des livraisons et des ventes ont presque continuellement augmenté pour atteindre leurs valeurs maximales en janvier 1989 pour les livraisons (426.6 millions de dollars) et en avril 1989 pour les ventes de commerce de détail (702.1 millions de dollars). Dès le milieu de l'année 1989 pour les livraisons et le début de l'année 1990 pour les ventes, les valeurs ont commencé à décliner. Le déclin observé dans les livraisons et les ventes s'est fait beaucoup plus sentir au niveau des ventes; en décembre 1990, la valeur des ventes a fortement augmenté, dû probablement à l'annonce de la taxe sur les produits et services (T.P.S.) qui a incité le

[4]voir page 13 pour plus de renseignements sur les données utilisées pour la vente de commerce de détail.

consommateur à acheter davantage de meubles et par conséquent, a fait chuter les ventes de janvier 1991. Après cette période les ventes sont demeurées relativement stables mais à un niveau moindre que celui enregistré auparavant. Pour l'année 1992, on observe une hausse dans les valeurs des ventes de cette industrie, tandis que pour les valeurs des livraisons manufacturières on observe à la fois des hausses et des baisses durant cette année.

Les variations mensuelles de la tendance pour les livraisons manufacturières et les ventes du commerce de détail (graphique 2), suivent sensiblement le même cheminement. Toutefois on observe pour l'année 1985 à 1987 et pour l'année 1992 un intervalle de quelques mois entre les deux tendances. Celles-ci demeurent généralement positives jusqu'en avril 1989 pour l'industrie manufacturière et en juin 1989 pour le commerce de détail. Après cette période, les tendances deviennent négatives jusqu'au mois de février 1991 pour le commerce de détail et jusqu'au mois de janvier 1992 pour l'industrie manufacturière. La tendance pour les ventes du commerce de détail pour les années 1991 et 1992 passe fréquemment du positif au négatif. Pour ce qui est de de l'industrie manufacturière, la tendance pour les derniers mois de l'année 1992 devient négative.

Mises en chantier

Une des variables qui pourrait expliquer la baisse des ventes pour le commerce de détail, et par conséquent une baisse dans les livraisons manufacturières est les mises en chantier (graphique 3 et 3a).Si on présume toutefois que le consommateur n'a pas ou très

peu de meubles lors de la mise en chantier et que celui-ci devra faire l'achat de meubles. On s'entend toutefois sur le fait que les mises en chantier entraînent à divers degrés l'achat de nouveaux meubles.

Les mises en chantier débutées, en cours et complétées (tableau 2) varient de la période couvrant janvier 1985 à décembre 1989 entre 101.0 et de 219.0 milliers d'unités par mois. Les mises en chantier ont augmenté graduellement pour atteindre leur plus haut taux d'unités mis en chantier en janvier 1989. A partir du mois d'avril 1990, le nombre d'unités mis en chantier va commencer à diminuer et au cours des mois suivants va décroître de façon presque continuelle. Pour l'année 1992, on observe un redressement quant au nombre de mises en chantier. L'année 1992 est comparativement plus élevée que l'année 1991. En effet on dénombre pour l'année 1992, 1750 milliers unités mis en chantier, alors que pour l'année 1991 on compte seulement 1622 milliers unités mis en chantier, cela signifie une augmentation de 7.9%. Les programmes fédéraux de réduction de la mise de fonds, qui est maintenue à un taux minimale de 5% alors qu'auparavant était de 10%, les régimes enregistrés d'épargne retraite et les taux d'intérêt hypothécaire très bas sont des éléments qui ont peut-être favorisé l'augmentation des mises en chantier au cours des derniers mois.

Emploi

L'emploi dans l'industrie manufacturière (graphique 4) suit de près la même tendance que les livraisons, les ventes, les mises en

chantiers et le taux d'utilisation de capacité. Augmentant progressivement de 1985 à octobre 1989 pour se chiffrer à 69 296 personnes. Dès la fin de 1989 et le début de la nouvelle décennie, le nombre de personnes employées commence à baisser pour atteindre, en décembre 1992, un nombre d'employés de 43 484.

Le nombre d'emploi existant dans le commerce de détail (graphique 4) demeure relativement stable sauf pour la période couvrant décembre 1991 à décembre 1992 où le nombre de personnes a considérablement diminué, passant de 34 387 employés en novembre 1991 à 25 817 employés en décembre de la même année, pour ensuite se stabiliser.

Le commerce de gros (graphique 4a) comprend un nombre d'emploi très minime comparativement à l'industrie manufacturière et le commerce de détail. L'emploi dans le commerce de gros représente en moyenne 2.4% de l'emploi dans l'i.m.m.a.a. pour les huit dernières années.

La perte d'emploi observée dans l'industrie du meuble et des articles d'ameublement résulte de la fermeture de plusieurs établissements et de la rationalisation des opérations dans cette industrie. Le coût de la main-d'oeuvre et les coûts de matériaux et de transports sont des éléments qui ont peut-être eu une incidence sur la perte d'emploi.

Le nombre d'établissements

Le nombre d'établissements manufacturiers (graphique 5) a passé de 1727 établissements en 1985 à 1947 en 1988. Après un léger

recul en 1989, le nombre d'établissements, pour l'année 1990, augmente de nouveau pour se chiffrer à 1939 établissements. L'augmentation du nombre d'établissements est principalement dû à une augmentation dans le secteur de meubles de maison (graphique 6). Il faut cependant ajouter que ce qui caractérise l'industrie du meuble est le nombre important d'établissements comptant 19 employés et moins. En effet le nombre d'établissements comptant 19 employés et moins (tableau 3) représente en moyenne pour les années 1985 à 1990 un pourcentage de 64% de l'industrie du meuble et des articles d'ameublement . Les données de 1990 démontrent nettement l'importance que revêt les établissements ayant 19 employés et moins. En effet, comme on l'a indiqué précédemment, les données de 1990 dénotent une augmentation dans le nombre d'établissements mais en réalité cette augmentation est la résultante d'une hausse dans le nombre d'établissements ayant 19 employés et moins, une augmentation de l'ordre de 11% par rapport à 1989. Par ailleurs on constate une légère baisse dans le nombre d'établissements ayant entre 20 et 99 employés (-1%) et une importante baisse dans les établissements ayant plus de 100 employés (-16%).

Malgré l'importance en nombre que représente les établissements ayant 19 employés et moins, ils ne possèdent pas des valeurs de livraisons très importantes en comparaison avec les établissements ayant entre 20 et 99 employés et les établissements ayant 100 employés et plus. En effet les valeurs de livraisons pour les établissements ayant 19 employés et moins représentent en moyenne pour l'année 1985 à 1990 une valeur de 375.6 milliers de

dollars par établissement. Les établissements ayant entre 20 et 99 employés ont quant à eux des valeurs de livraisons se chiffrant en moyenne à 3,279.7 milliers de dollars par établissement et ceux ayant 100 employés et plus sont de l'ordre de 16,047.4 milliers de dollars par établissement.

L'industrie manufacturière est donc composée en majorité de petits établissements où ceux-ci desservent un marché local ou régional et/ou sont spécialisés dans un créneau bien particulier du marché ne répondant qu'à des commandes particulières. Il est donc probable que ces établissements ne produisent pas un volume de production important et n'exportent pas de biens à grande échelle.

L'importation et l'exportation

Les valeurs d'exportation (graphique 7) pour l'industrie du meuble et des articles d'ameublement sont demeurées relativement stables de l'année 1988 jusqu'au mois d'avril 1990. On observe cependant une augmentation pour le mois de juin à octobre 1990. A partir du mois de novembre 1990 jusqu'en décembre 1992, les valeurs d'exportation ont connu un taux d'accroissement presque constant.

Les valeurs d'exportations de cette industrie représentent, pour l'année 1988 à 1992, en moyenne 30.4%[5] de la valeur des livraisons manufacturières du meubles et des articles d'ameublement. En 1988, les valeurs d'exportation représentent un

[5]% calculé à partir des données désaisonnalisées de l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières et du tiers.

pourcentage de 24%[6] de la valeur des livraisons manufacturières du meuble et des articles d'ameublement. Après un léger recul en 1989, celles-ci ont continué d'augmenter pour atteindre un pourcentage de 42%[7] de la valeur des livraisons en 1992.

Les valeurs d'importation pour cette industrie ont augmenté de façon beaucoup plus significatives que celles des exportations. Entre l'année 1988 et 1992, les valeurs d'importation ont augmenté en moyenne de 46.6%, tandis que les valeurs d'exportation ont haussé de 34.9%.

Outre la composition de l'industrie qui ne favorise pas les exportations, l'élimination des tarifs douaniers et la force du dollar canadien sont d'autres facteurs pouvant expliquer le ralentissement que connait l'exportation canadienne par rapport à l'importation.

Dépenses d'immobilisations et de réparations

En terme de dépenses en immobilisations et en réparations (graphique 8), depuis 1985 l'industrie du meuble et d'articles d'ameublement oscille entre 81.1 et 122.4 millions de dollars.

Les plus importantes dépenses se retrouvent au niveau de l'achat des machines et outillage (graphique 9). On observe que les dépenses en immobilisations pour les machines et outillage ont connu des baisses durant plusieurs années mais depuis l'année 1991

[6]% calculé à partir des données désaisonnalisées de l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières et du tiers.

[7]% calculé à partir des données désaisonnalisées de l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières et du tiers.

les dépenses se sont accrues (sauf pour l'année 1993 où il s'agit d'intention d'achat et non de données de données réelles), tandis que les dépenses effectuées en réparations de machines et outillage ont diminué durant la même période. Les dépenses en réparations se chiffrent en moyenne pour les années 1985 à 1993 à 33.9 millions de dollars, soit 33.3% de la moyenne totale des dépenses, alors que les dépenses en immobilisations totalisent en moyenne 67.9 millions de dollars, soit 66.7% de la moyenne totale des dépenses. Il est intéressant de noter l'importante diminution qu'ont connu les dépenses d'immobilisations en construction au profit de la réparation dans la construction et surtout des importantes sommes investies dans les machines et outillage.

Pour les années 1988, 1989 et 1990, les sommes investies dans l'immobilisation des machines et outillage sont principalement concentrés dans l'achat de machines et matériels conventionnels (non assistés par ordinateur) pour la production (57.2%[8]) et de l'achat des machines et matériels assistés par ordinateur (18%[9]) pour la production. Pour ce qui est des sommes investies en réparations et en nouvelles constructions, celles-ci se concentrent principalement dans le secteur industriel (établissements, ateliers de travail etc) et commercial (entrepôts et immeubles de bureaux).

Bénéfice d'exploitation

[8] % calculé à partir des données de l'enquête sur les dépenses d'immobilisation en machines et matériels par type d'actif.

[9] % calculé à partir des données de l'enquête sur les dépenses d'immobilisation en machines et matériels par type d'actif.

Il serait impensable de conclure l'analyse de ce rapport sans jeter un coup d'oeil sur la "santé financière" de cette industrie. Il est présentement impossible d'obtenir des données comparables sur le profit que génère cette industrie à cause d'une brisure au niveau de la classification.

Afin de combler cette lacune, on a essayé de produire un calcul qui mesurerait le "bénéfice d'exploitation". La façon dont on a procédé se résume ainsi: (la production manufacturière annuelle - la valeur totale annuelle des combustibles - la valeur totale annuelle des matières premières - la valeur totale annuelle des salaires manufacturiers).

On ne doit pas cependant perdre de vue que ce calcul n'est qu'une représentation sommaire et très limitée de ce qui se passe au niveau financier dans l'industrie manufacturière du meuble et d'articles d'ameublement.

De l'année 1985 à 1990, l'industrie du meuble et des articles d'ameublement a connu, sauf pour l'année 1988, des hausses constantes; passant de 828.3 millions en 1985 à 1.0 milliard de dollars en 1990, soit une augmentation de 24.2% (tableau 4).

CONCLUSION

Les années 1985 à 1989 fûrent, en règle générale, une période florissante pour l'industrie du meuble et d'articles d'ameublement. Pendant cette période, l'industrie du meuble et des articles d'ameublement a considérablement augmenté ces livraisons manufacturières et ces ventes de commerce de détail. De plus, cette

industrie est constamment demeurée au-delà du seuil des 75% du taux d'utilisation de capacité. Le nombre d'emploi durant cette période a également augmenté.

La fin de l'année 1989 et le début de la nouvelle décennie, seront marqués par des diminutions importantes au niveau de cette industrie. Plusieurs facteurs tels que la T.P.S, l'élimination des barrières tarifaires, le taux de change et la force du dollar canadien ont influencé le cheminement de cette industrie. Cependant, nous observons pour l'année 1992, une amélioration de la situation pour cette industrie.

Nous constatons aussi que l'industrie du meuble et des articles d'ameublement est composée majoritairement d'établissements ayant 19 employés et moins et que les exportations occupent une place de plus en plus importante au sein de cette industrie. Finalement, nous observons que l'industrie du meuble et des articles d'ameublement consacre principalement ses dépenses dans l'achat de machines et outillage et que très peu de sommes sont investies dans de l'équipement assisté par ordinateur comparativement aux sommes investies dans de l'équipement conventionnel.

Note

Les données utilisées pour les livraisons manufacturières du meuble et des articles d'ameublement proviennent de la Division de l'Industrie et la classification utilisée est celle du Type des industries 1980. L'industrie du meuble et des articles d'ameublement est classée dans le Grand-Groupe 26.

Grand Groupe 26-Industries du meuble

et des articles d'ameublement.

261 Industries des meubles de maison.
- 2611 Industries des meubles de maison en bois.
- 2612 Industries des meubles de maison rembourrés.
- 2619 Autres industries des meubles de maison.

264 Industries des meubles de bureau.
- 2641 Industries des meubles de bureau en metal.
- 2649 Autres industries de meubles de bureau.

269 Autres industries de meubles et d'articles d'ameublement.
- 2691 Industrie des sommiers et matelas.
- 2692 Industrie des meubles et articles d'ameublement pour hôtels, restaurants et institutions.
- 2699 Autres industries de meubles et articles d'ameublement n.c.a.

Les données utilisées pour la vente de commerce de détail proviennent de la Division de l'Industrie et la classification est celle du Type des industries 1980, Grand-Groupe 62 (à l'exclusion du sous-groupe 623). Cependant les données des ventes du commerce de détail inclues les valeurs de ventes des appareils ménagers, de postes de télévisions et de radio et d'appareils stéréophoniques. Les ventes des magasins de meubles de maisons (6211 et 6212) représentent en moyenne environ 55% en 1990 et 1991 des valeurs de vente totale du Grand-Groupe 62 (à l'exclusion du sous-groupe 623).

Les données utilisées pour les mises en chantier nous proviennent de la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Les données utilisées pour l'emploi proviennent de l'enquête sur l'emploi, la rénumération et les heures (EERH) et la classification utilisée est celle du Type des industries 1980.

Les données utilisées pour l'importation et l'exportation proviennent de la Division du Commerce International et la classification utilisée est celle du "système harmonisé". Les différents produits sont groupés sous forme de commodités. Les commodités employés pour l'importation et l'exportation du meubles et des articles d'ameublement sont: 94.01, 94.02, 94.03 et 94.04.

Les données utilisées pour les dépenses d'immobilisations et de réparations proviennent de la Division de l'Investissement et du Stock de Capital et la classification utilisée est celle du Type des industries 1970.

Graphiques et tableaux

Tableau 1

Taux d'utilisation de capacité

Industrie manufacturière du meuble et des articles d'ameublement

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	moyenne annuelle
1985	81.4	87.5	87.9	88.0	86.2
1986	88.8	88.5	88.0	85.1	87.6
1987	84.0	82.1	82.1	84.2	83.1
1988	81.1	76.8	76.4	76.5	77.7
1989	79.4	80.1	77.6	74.9	78.0
1990	72.5	68.7	65.9	63.7	67.7
1991	61.8	62.1	62.5	59.7	61.5
1992	58.3	62.4	64.4	62.9	62.0

source: données de Cansim Databank D 883650 matrix 003140

Tableau 2

Mises en chantier débutées, en cours, complétées

Données désaisonnalisées

Milliers d'unités

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total annuel
1985	107.0	107.0	101.0	111.0	104.0	108.0	125.0	139.0	118.0	122.0	125.0	129.0	1396.0
1986	128.0	148.0	136.0	189.0	153.0	148.0	148.0	147.0	173.0	162.0	168.0	164.0	1864.0
1987	181.0	169.0	181.0	171.0	184.0	195.0	218.0	184.0	195.0	183.0	181.0	203.0	2245.0
1988	206.0	195.0	192.0	203.0	196.0	196.0	181.0	193.0	159.0	194.0	179.0	168.0	2262.0
1989	219.0	190.0	196.0	189.0	197.0	182.0	173.0	188.0	192.0	155.0	187.2	183.0	2251.0
1990	186.0	188.0	215.0	191.0	172.0	186.0	185.0	160.0	165.0	164.0	154.0	156.0	2122.0
1991	183.0	139.0	125.0	126.0	128.0	129.0	137.0	129.0	129.0	133.0	128.0	136.0	1622.0
1992	166.0	146.0	132.0	140.0	138.0	144.0	164.0	163.0	131.0	141.0	129.0	156.0	1750.0

source: données de Cansim Databank D 4901 matrix 000029

Tableau 3

Établissements selon la tranche de taille d'employés

	19 et moins	20 à 99	100 et plus	total
1985	1137	477	113	1727
1986	1210	487	125	1822
1988	1249	549	149	1947
1989	1103	599	143	1845
1990	1227	592	120	1939

source: catalogue 35251, recensement annuel des manufactures

Tableau 4

Bénéfice d'exploitation

Milliers de dollars

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Bénéfice d'exploitation	828,291	958,662	973,324	967,612	1,015,653	1,028,839

source: catalogue 35251, recensement annuel des manufactures

Graphique 1

Livraisons manufacturières et ventes de commerce de détail du meuble et d'articles d'ameublement

Données désaisonnalisées

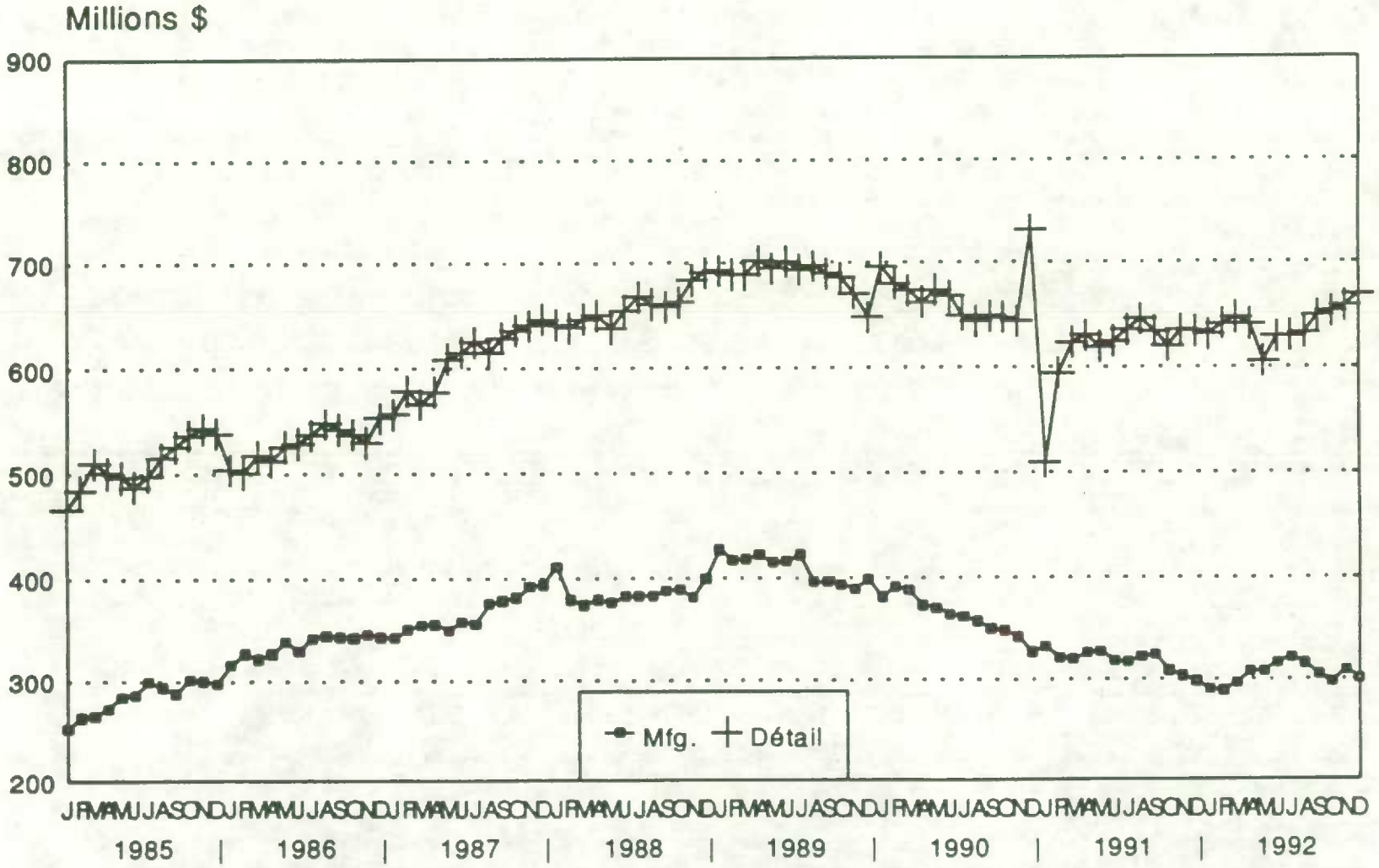

Les données de 1986 à 1992 du commerce de détail exclues les taxes fédérales et la t.p.s.

source: livraisons, données de l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières

source: ventes, données de Cansim Databank D 658225 matrix 002399

Graphique 2

Livraisons manufacturières et ventes de commerce de détail du meuble et d'articles d'ameublement

Variations mensuelles de la tendance

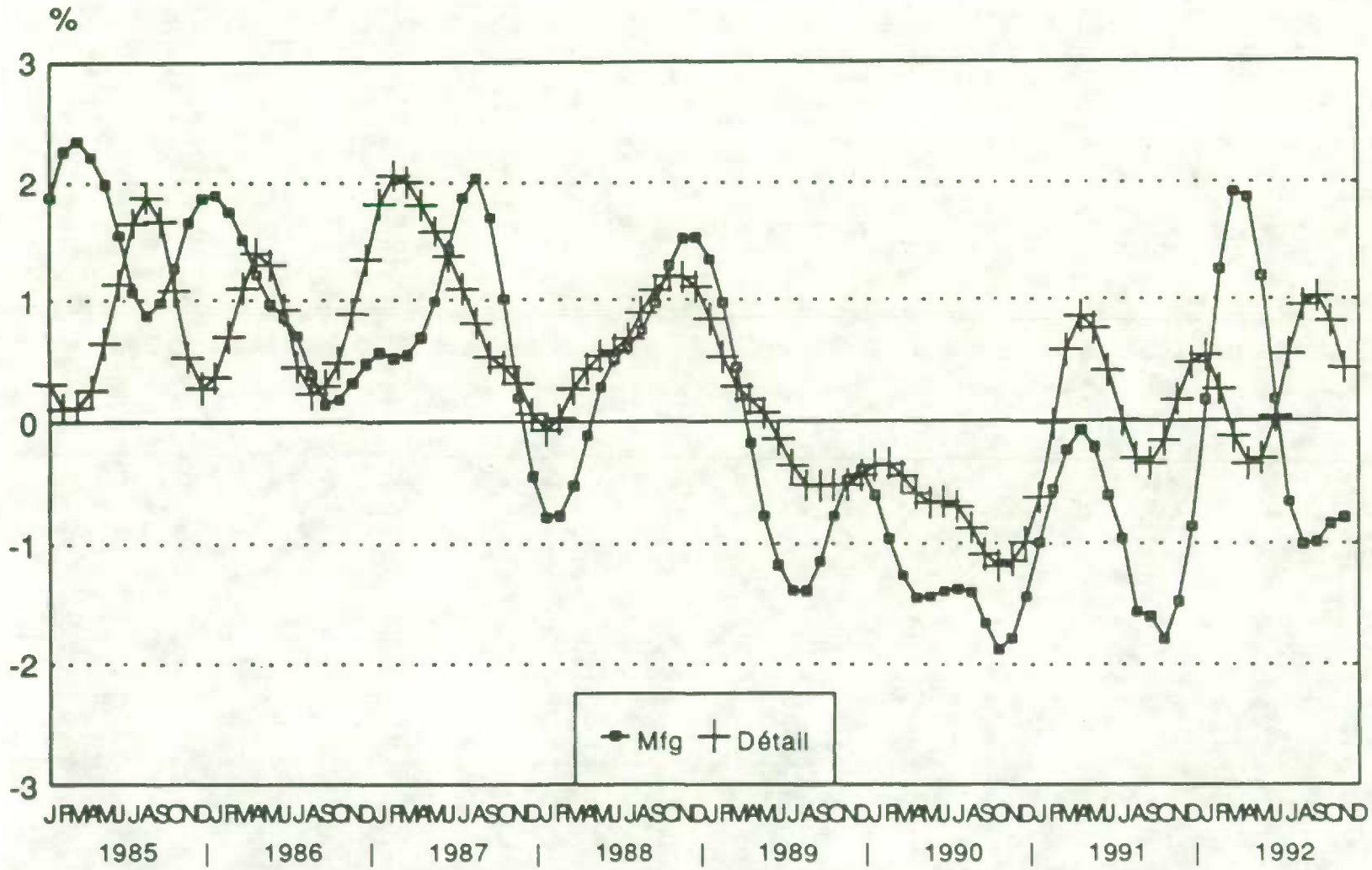

source: livraisons, enquête mensuelle sur les industries manufacturières

source: ventes, tableau 12 du modèle X11 Arima pour l'enquête mensuelle du commerce de détail

Les données de 1985 à 1992 des ventes du commerce de détail exclues les taxes fédérales et la t.p.s.

Graphique 3

Mises en chantier et commerce de détail du meuble et d'articles d'ameublement

Nombre de mises en chantier débutées, en cours, complétées et ventes de commerce de détail

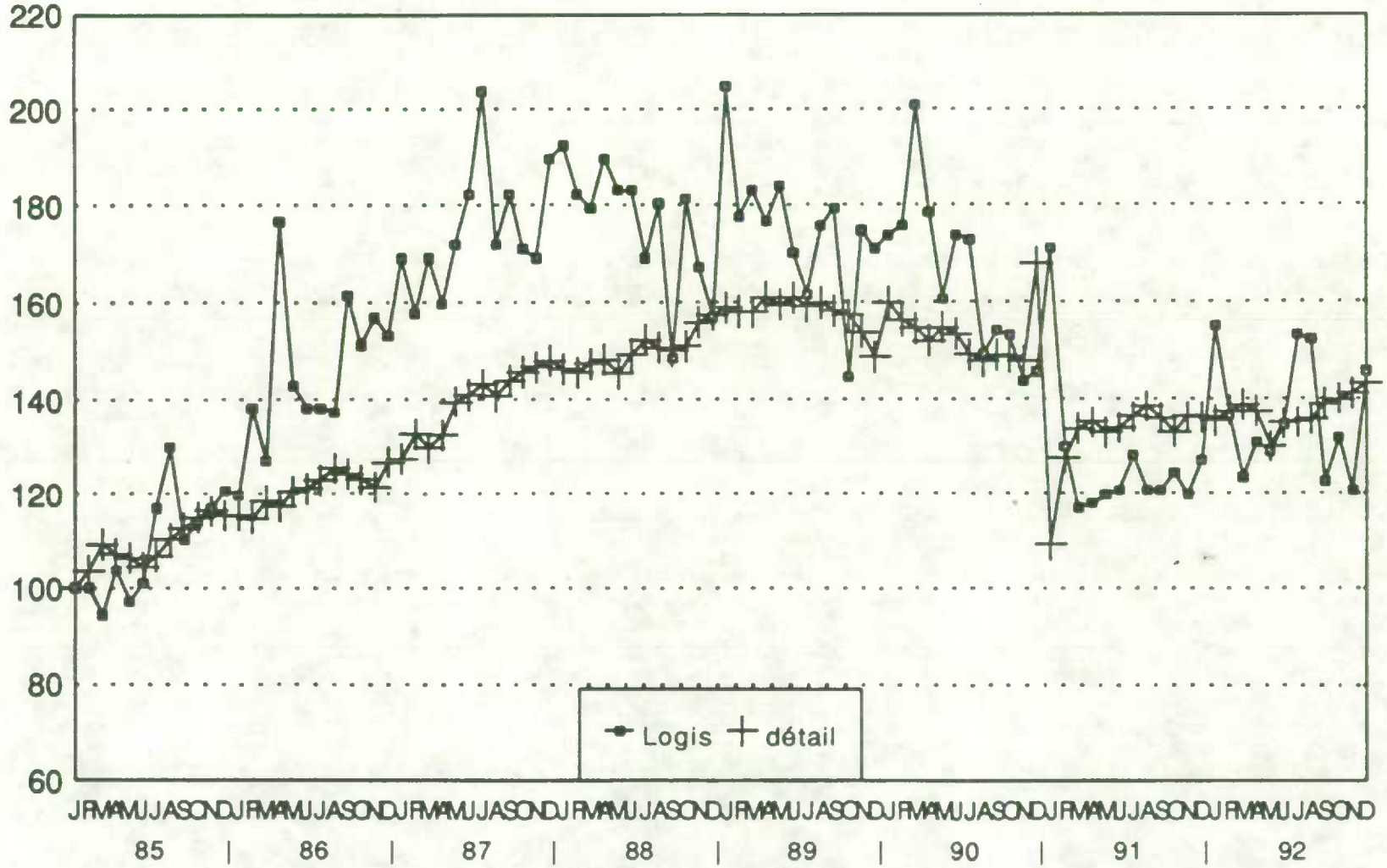

Indice fait à partir de données désaisonnalisées

source: mises en chantier, données de Cansim Databank D 4901 matrix 000029

source: ventes, données de Camsim Databank D 658225 matrix 002399

Graphique 3a

Mises en chantier et commerce de détail du meuble et d'articles d'ameublement

Tendance des mises en chantier débutées, en cours, complétés et ventes de commerce de détail

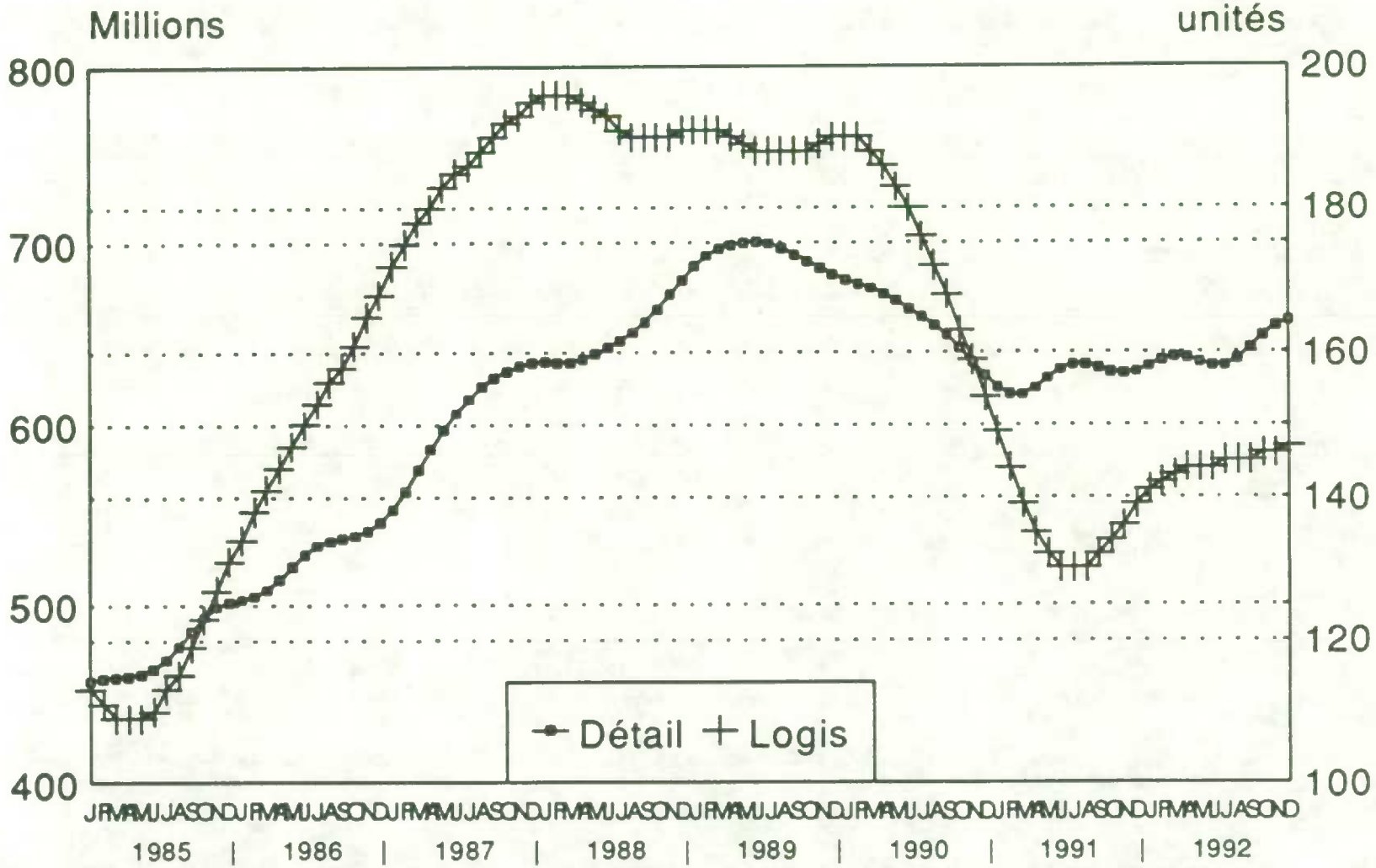

source: les données désaisonnalisées des mises en chantier Cansim Databank D 4901 matrix 000029 ont été soumises au programme X11 Arima Summary Trend

source: ventes, voir tableau 2. Taxes fédérales et t.p.s. sont exclues des données de 1985 à 1992

Graphique 4

Emploi dans l'industrie manufacturière, commerce de gros, commerce de détail

Données brutes

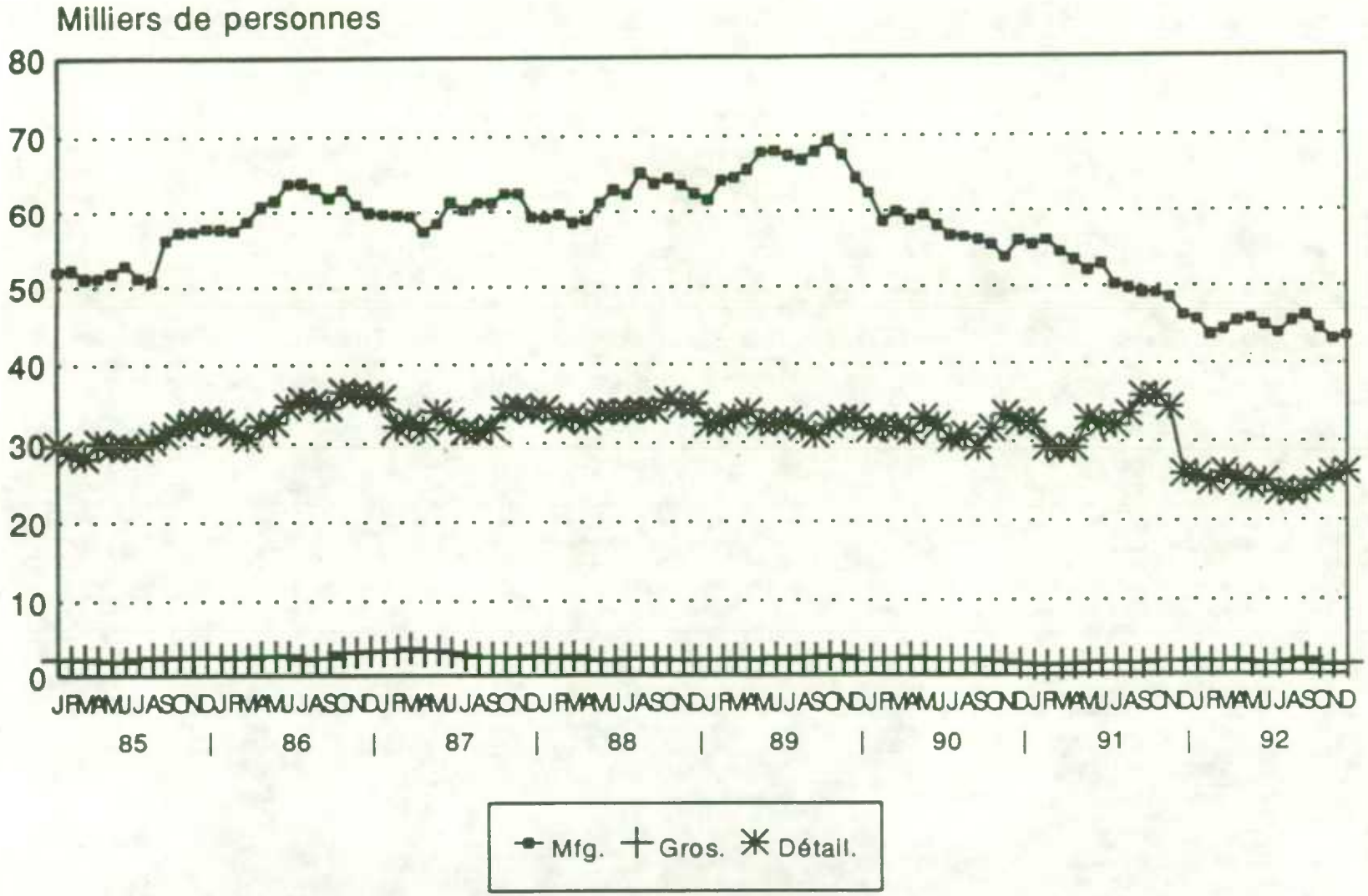

source: industrie manufacturière, données de Cansim Databank L 56936 matrix 004285
source: commerce de gros, données de Cansim Databank L 57034 matrix 004285
source: commerce de détail, données de Cansim Databank L 57062 matrix 004285

Graphique 4a
Emploi dans le commerce de gros
Données brutes

source: commerce de gros, données de Cansim Databank L 57034 matrix 004285

Graphique 5

Nombre d'établissements dans l'industrie manufacturière du meuble et des articles d'ameublement

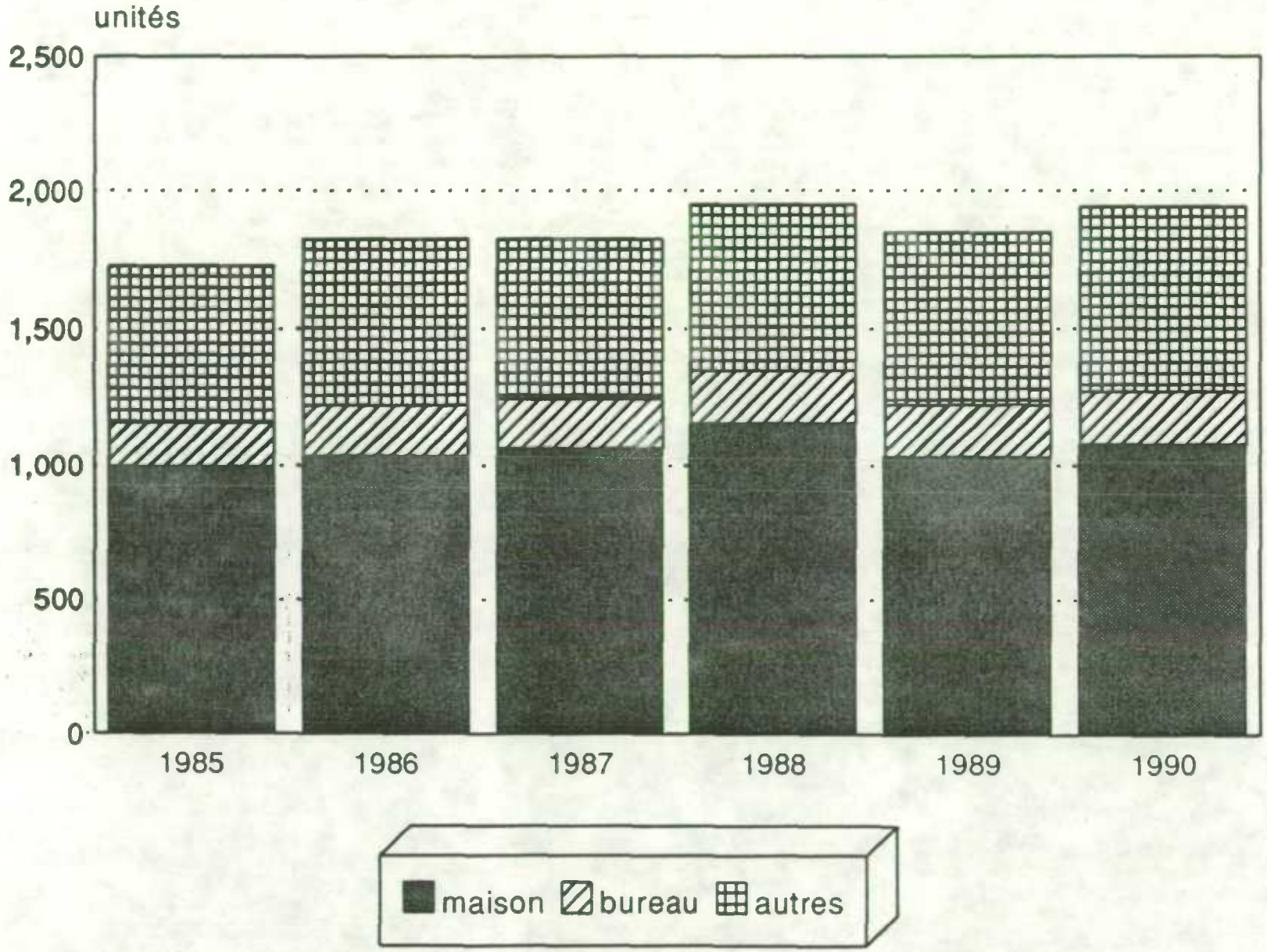

source: catalogue 35251, recensement annuel des manufactures

Graphique 6

Nombre d'établissements dans l'industrie manufacturière du meuble et des articles d'ameublement

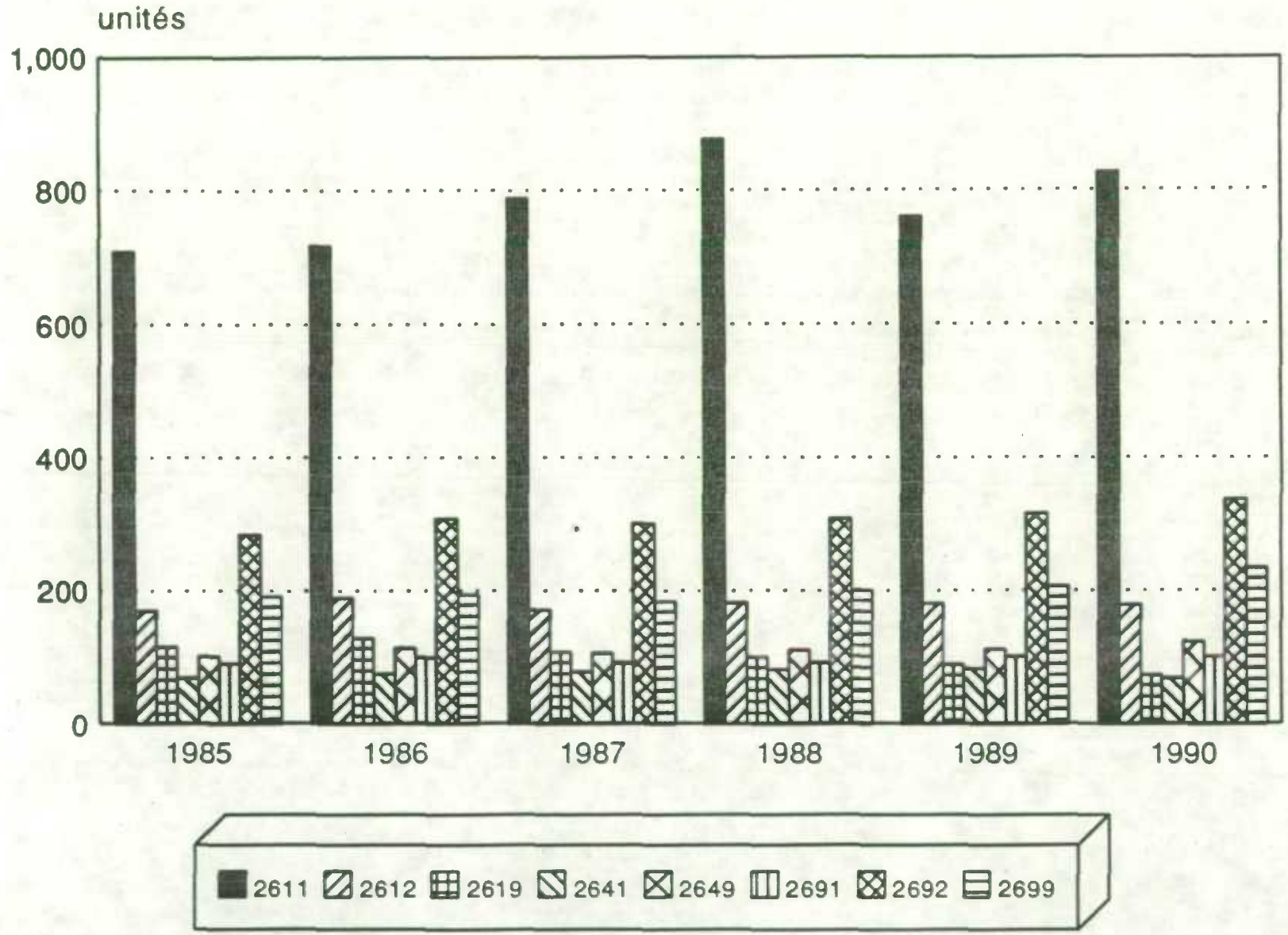

source: catalogue 35251, recensement annuel des manufactures

note: la signification de chaque sous-groupe se retrouve à la page 11

Graphique 7

Importation et exportation de l'industrie du meuble et des articles d'ameublement

Données désaisonnalisées

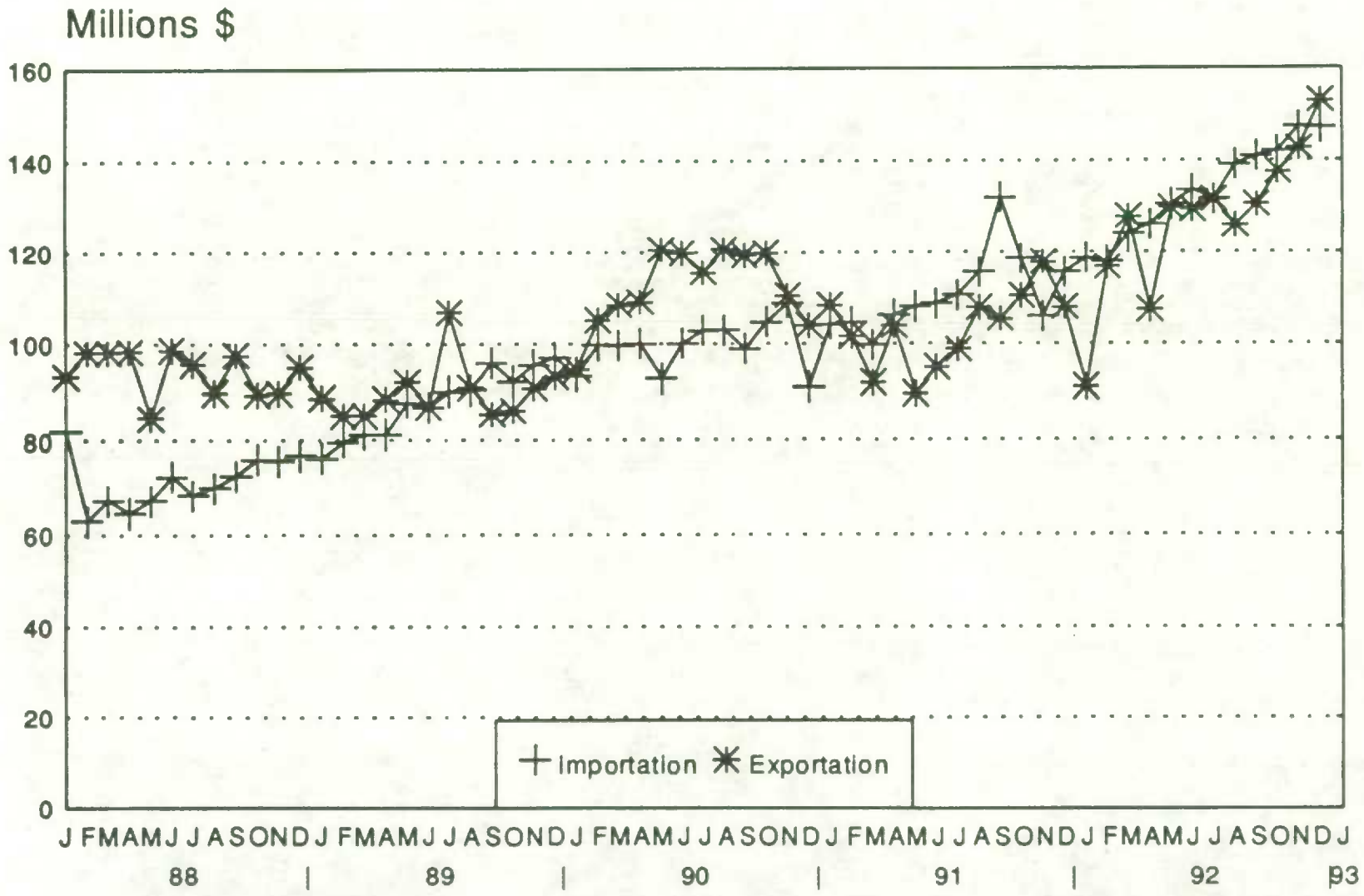

source: données désaisonnalisées du systeme de renseignements et d'extractions de l'information sur le commerce international (TIERS).

Graphique 8

Dépenses d'immobilisations et de réparations dans l'industrie du meuble et d'articles d'ameublement

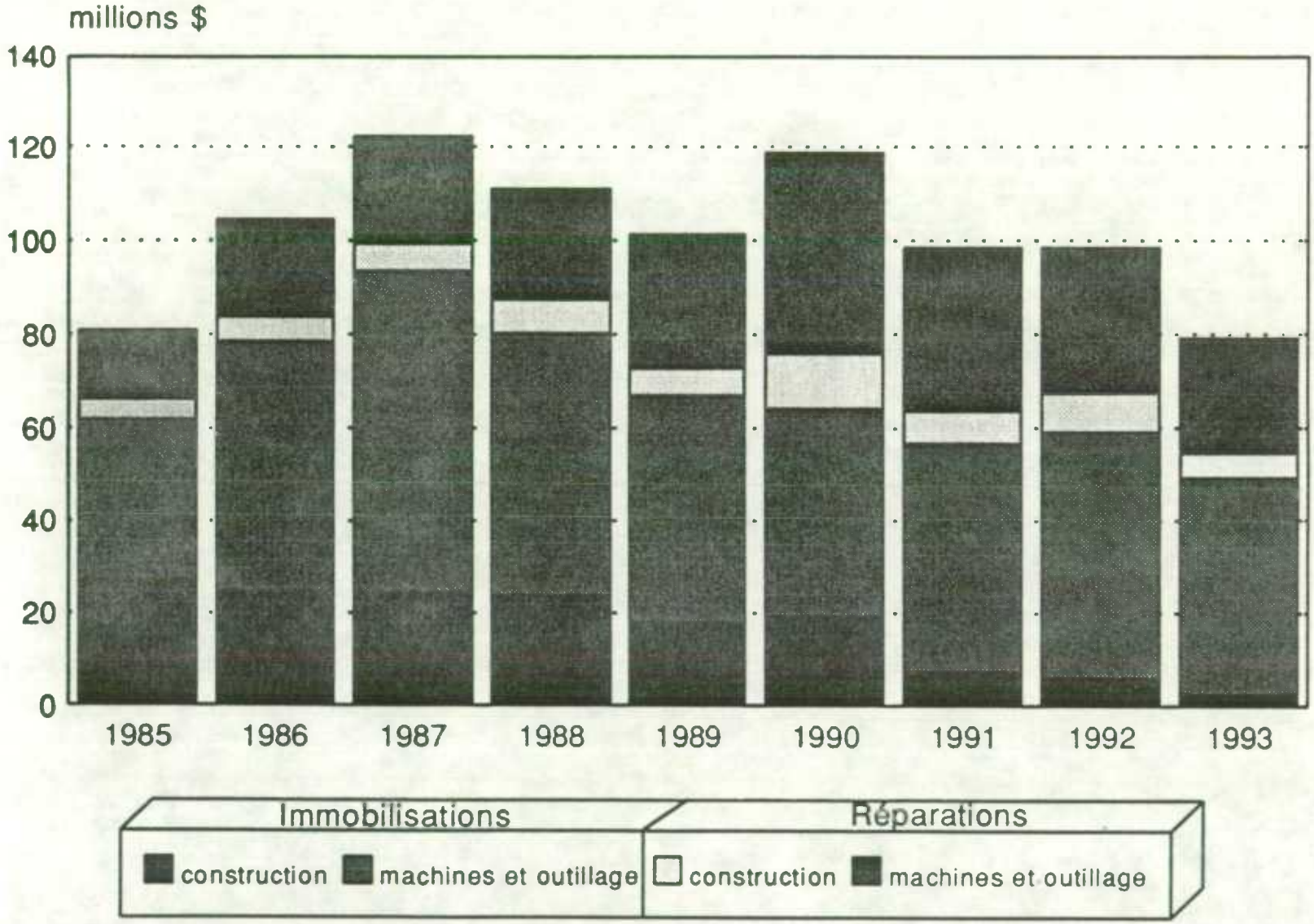

Les données de 1993 représentent les intentions de dépenses.
Les données de 1992 sont des chiffres réels provisoires.
source: catalogue 61-214 Annuel, dépenses d'immobilisations et de sous-industries manufacturières.

Graphique 9

Dépenses d'immobilisations et de réparations dans l'industrie du meuble et d'articles d'ameublement

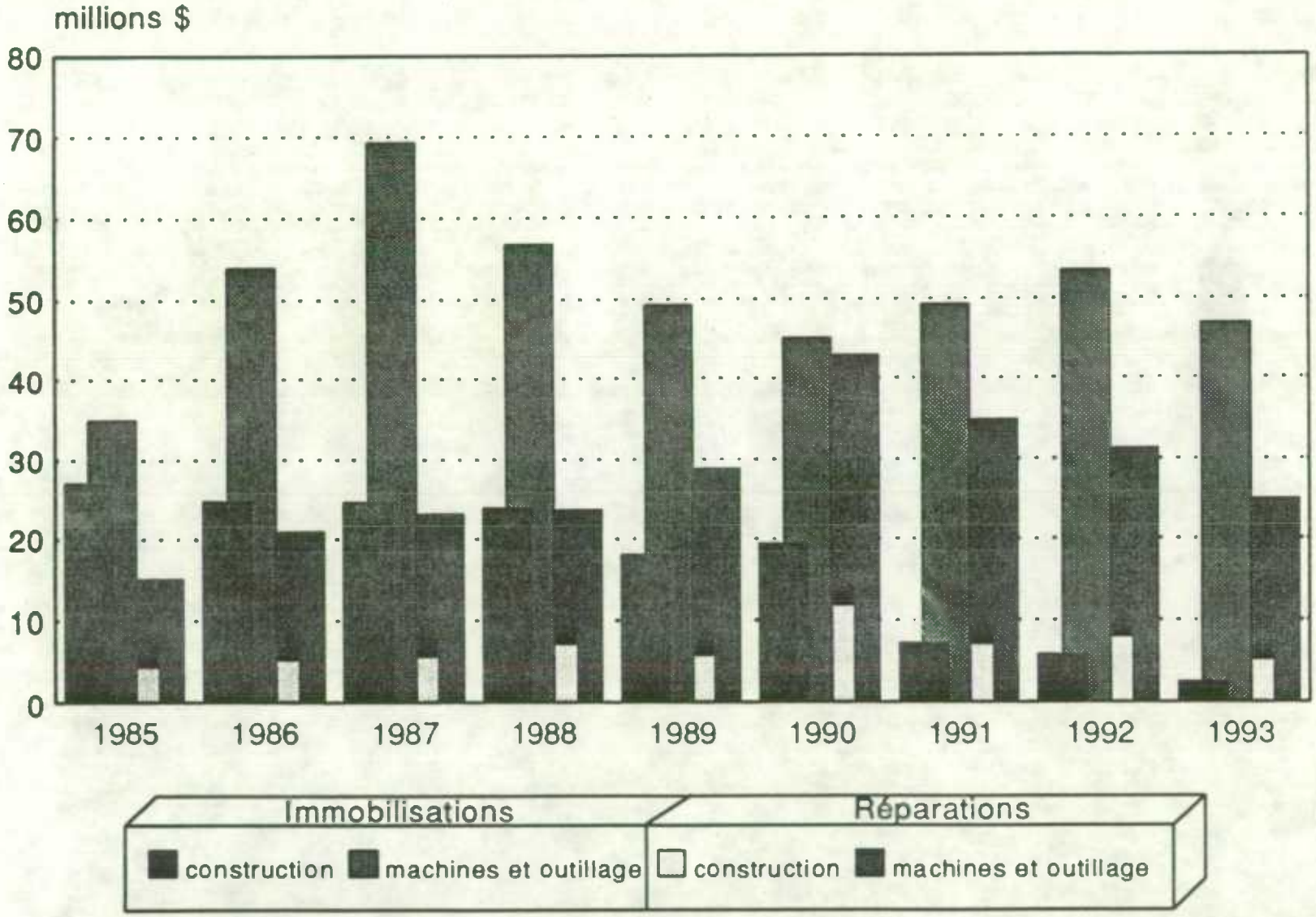

Les données de 1993 représentent les intentions de dépenses.
Les données de 1992 sont des chiffres réels provisoires.
source: catalogue 61-214 Annuel, dépenses d'immobilisations et de sous-industries manufacturières.

Ca 009

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010154849